

Séance Du vendredi 8 octobre 1915.

Présidence de M. Pégibet.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Sont présents : M. M. Aimond, —
Baudinot, Cazeneuve, Lucien Cornet,
Doumer, Deville, Guannery, Albert
Gérard, Lintilhac, Peyronnet, De Selves,
Steeq, Couron, Croiillot.

M. Ribot, ministre des finances, est
introduit et prend place au bureau.

Il expose les grandes lignes du
projet de loi, adopté par la Chambre des
Députés portant autorisation d'un emprunt
aux Etats Unis. Après en avoir exposé le
mécanisme et commenté les clauses princi-
pales, il demande à la commission de vouloir
bien adopter le rapport de M. le rapporteur
général et le faire voter aujourd'hui même
par le Sénat.

M. le rapporteur général, faisant allusion
à une phrase de l'exposé des motifs, demande
à M. le ministre si le syndicat qui se
charge de l'émission de l'emprunt et la

C'est souscrit ferme.

M. le ministre répond affirmativement.

Diverses observations sont présentées par M. M. le rapporteur général, Seurrenery, et le Président à M. le ministre en ce qui concerne le caractère exorbitant de la formule de l'art. unique.

M. le ministre répond que la France est en temps de guerre et qu'elle ne peut par la force des choses, agir seule et qu'il a obtenu, du reste, le maximum de garanties.

D'autres observations sont encore adressées à M. le ministre par M. M. Danmeur et le rapporteur général.

M. le ministre se retire et M. Ainsard donne lecture de son rapport, qui est adopté.

La séance est levée à 3 heures 1/2.